



Arles Crau Camargue Montagnette

ACCM recrute au sein de son département
aménagement et cohésion du territoire
dans le cadre d'emplois des attachés ou des
conseillers socio-éducatifs territoriaux (catégorie A)
(Titulaire/Contractuel)

La Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette porte la compétence « politique de la ville » et, à ce titre, est chef de file du contrat de ville depuis 2015. Le territoire comporte 4 quartiers prioritaires, situés sur 2 communes (Arles et Tarascon) regroupant près de 16 000 habitants.

Le service en charge de la politique de la ville, composé de 10 agents, s'inscrit au sein de la direction Aménagement et Cohésion du Territoire.

Il pilote et coordonne le dispositif Programme de Réussite Educative (PRE), Atelier Santé Ville (ASV).

Le service au-delà de la compétence politique de la ville dans le cadre de la solidarité territoriale soutient des actions de prévention de la délinquance et porte la maison de justice et de droits au côté du ministère de la justice.

Responsable service politique de la ville (h/f)

Les missions

Assurer la direction du service politique de la ville

- Encadrer le service, superviser les missions spécifiques confiées à chaque agent du service : PRE , ASV, TPFB, GUSP, conseils citoyens..
- Assurer un rôle d'aide à la décision auprès de la direction et des élus
- Mettre en œuvre les orientations stratégiques de la collectivité.
- Gestion administrative et financière du service
- Gérer le budget de la direction, mise en place d'un contrôle adapté, élaborer et suivre l'exécution du budget, contrôler la gestion des dépenses, rechercher des subventions.
- Accompagner la recherche de financement de droit commun.

Piloter le dispositif contractuel « politique de la ville » et ses potentielles déclinaisons locales

- Assurer l'animation et la mise en œuvre du contrat de ville jusqu'à son échéance
- Conduire l'élaboration, la mise en œuvre, l'animation et l'évaluation du nouveau contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 », en fédérant l'ensemble des partenaires autour des enjeux du territoire
- Assurer la bonne articulation et complémentarité du contrat avec les dispositifs connexes portés par ACCM ou les autres partenaires (Etat, communes...), qu'il s'agisse de dispositifs spécifiques « politique de la ville » ou de droit commun.

Assurer le pilotage et la contractualisation des projets :

- Gérer et coordonner, animer et développer le contrat de ville,
- Organiser, assurer la coordination et animer des groupes de travail découlant des enjeux déclinés du contrat de ville et des instances techniques et de pilotage
- Conduire et instruire la programmation annuelle des actions prioritaires pour les QPV sur la base du contrat de ville
- Conduire et instruire les programmations annuelles d'actions, en assurer le suivi administratif, financier et opérationnel,
- Assurer le développement et l'animation des partenariats (Etat, Associations, bailleurs, département, CAF, Habitants...).

Profil

Savoirs

- Diplôme de 3ème cycle (Bac +5) dans le domaine du développement social et urbain et/ou des sciences politiques
- Maîtrise des dispositifs et des enjeux liés à la politique de la ville et au renouvellement urbain
- Expérience exigée sur un poste similaire
- Connaissance de l'environnement territorial, du fonctionnement des EPCI et des collectivités locales
- Bonnes connaissances du droit, du fonctionnement des associations, et des rouages de la vie associative

Savoir-faire :

- Maîtrise de l'ingénierie de projet (méthodes et techniques)
- Capacités rédactionnelles et aisance à l'oral
- Pédagogie, conseil aux décideurs et élus
- Mise en œuvre des outils d'analyse des projets locaux
- Compétences administratives et financières (notions d'analyse et de gestion budgétaire)
- Mobilisation des partenaires, animation dynamique de réunions et développement des échanges entre professionnels
- Analyse financière des documents comptables des associations
- Force de proposition et d'argumentation
- Organisation d'un lien de confiance et d'un dialogue avec les habitants
- Maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, tableurs).

Savoir-être :

- Appétence pour le travail de terrain
- Sens de l'écoute et d'échange, diplomatie
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Esprit d'équipe, sens du travail en commun et du partenariat
- Autonomie, rigueur et organisation

Rémunération statutaire, régime indemnitaire et chèques déjeuner

Poste à temps complet

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) avant le 29 septembre 2023

A l'attention de : M. le Président

Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette

5 rue Yvan Audouard – BP 30228

13637 Arles cedex

recrutement@agglo-accm.fr

Pour tous renseignements complémentaires

Monsieur Stéphane Muracciole, directeur des ressources humaines, 04.86.52.60.94

